

Communiqué de presse

A Pully, Madame Lydia Masméjan, Conseillère municipale récemment élue, reprendra la Direction des domaines, gérances et sports début janvier 2013.

La Municipalité, dans sa séance du 5 décembre 2012, a pris acte que chaque Conseiller municipal en place conserve le dicastère dont il assume la responsabilité depuis le 1^{er} juillet 2011. Par conséquent, Mme L. Masméjan reprend, début janvier 2013, la Direction des domaines, gérances et sports, que dirigeait Mme M.-C. Cuendet jusqu'à fin septembre 2012.

Rappelons que Mme L. Masméjan a été élue Conseillère municipale au 1^{er} tour, le 25 novembre dernier, avec 54.59 % des voix, le taux de participation s'élevant à 36.56 %.

Née en 1964, Lydia Masméjan est mariée et mère de trois enfants.

Licenciée en droit de l'Université de Lausanne, elle a rédigé une thèse dans le domaine de la fiscalité.

Après avoir travaillé à l'Administration cantonale des impôts et participé à la rédaction d'ouvrages juridiques, elle a fonctionné plusieurs années comme juge assesseur au Tribunal administratif et juge suppléante au Tribunal cantonal.

Lydia Masméjan, actuellement responsable de projet en matière de fiscalité à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie à Lausanne, a prévu de réduire sensiblement cette activité afin de pouvoir se consacrer à sa nouvelle fonction de Conseillère municipale

Conseillère communale à Pully depuis 2001, elle a présidé le groupe libéral.

La Municipalité souhaite plein succès à Mme L. Masméjan dans sa nouvelle fonction au sein de l'exécutif pulliëran et à la Direction des domaines, gérances et sports dès janvier 2013.

Pully, le 7 décembre 2012 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic, 079 412 85 65 - Philippe Steiner, secrétaire municipal, 021 721 31 21